

Bulletin du multilatéralisme

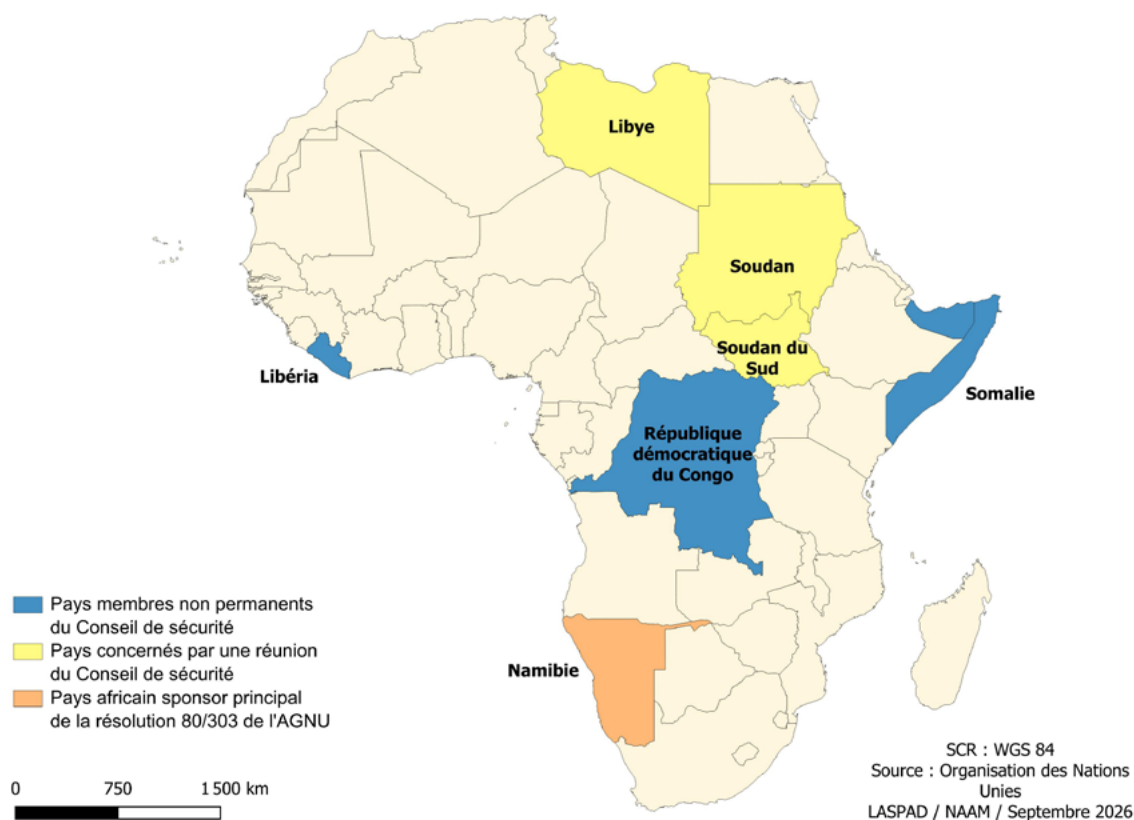
L'actualité multilatérale, depuis l'Afrique



Olara Otunnu, candidat au poste de Secrétaire général de l'ONU, marche en direction du pupitre pour conférence de presse, le 19 août 2026, New York, États-Unis, Mark Garten, identifiant unique : UN71148586

Si aucune résolution n'a été adoptée au Conseil de sécurité en août 2026, plusieurs réunions ont eu lieu, organisées par la présidence danoise. Plusieurs sujets africains et caribéens ont été mis à l'ordre du jour, en plus d'un nouveau « straw poll » sur la sélection du prochain Secrétaire général de l'ONU (SGNU). À l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), quatre résolutions ont été adoptées, marquées par une absence de vote disproportionnée de la part des États africains. Le rôle de la Namibie a par ailleurs été reconnu dans les négociations ayant abouti au vote de la résolution 80/303, du 31 août 2026.

Les États africains au Conseil de sécurité en août 2026



Carte : Les États africains au Conseil de sécurité et concernés par les travaux du Conseil et de l'AGNU en août 2026. Carte réalisée par Moustapha Ngom.

Aucune résolution n'a été adoptée au Conseil de sécurité en août 2026. La représentation danoise, qui assurait ce mois la présidence du Conseil, a organisé une série de réunions, dont quatre sur des situations africaines ou caribéennes : le Soudan du Sud, la Libye, le Soudan, Haïti.

Sur le Soudan du Sud, le Conseil de sécurité a tenu une réunion le 6 août 2026. Alors que des élections auront lieu le 22 décembre 2026, la situation du pays est jugée préoccupante par Anita Kiki Gbeho, représentante spéciale des Nations unies au Soudan du Sud et cheffe de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS). Les États africains au Conseil de sécurité ont appelé dans ce cadre à assurer un dialogue inclusif entre tous les partis politiques impliqués dans le processus électoral, en s'appuyant notamment sur l'accord de paix signé en 2018 qui sert aujourd'hui de référence à la MINUSS.

Le 18 août 2026 une réunion a été organisée sur la Libye, en particulier pour aborder les questions des solutions politiques à la situation actuelle, de l'état des avoirs gelés par les sanctions, et du fonctionnement des infrastructures essentielles pour le pays.

Une réunion a été organisée le 24 août 2026 sur la situation au Soudan, en présence du représentant permanent du Soudan à l'ONU. Les trois États africains du Conseil de sécurité se sont exprimés pour regretter les interventions de parrains extérieurs aux belligérants, qui prolongent et aggravent le conflit. Plusieurs pays dont les États-Unis et la France se sont prononcés pour

un élargissement des sanctions internationales à l'occasion de cette réunion.

Le 28 août 2026, le Conseil de sécurité a tenu une réunion d'urgence sur la situation en Haïti, à l'initiative de la Colombie, du Panama et des États-Unis, après le massacre du 23 août à Kenscoff. La Côte d'Ivoire et le Tchad se sont engagés à rejoindre la Force de répression des gangs, déployée sur l'île et créée par la résolution 2793 de septembre 2025 ([bulletin n° 1](#)).

Le Conseil de sécurité a organisé le 21 août 2026 un deuxième *straw poll* dans le cadre de la campagne pour la succession de António Guterres au poste de Secrétaire général. Alors que Rebeca Grynspan était sortie favorite du premier scrutin, c'est désormais Carolyn Rodrigues-Birkett qui dispose du nombre le plus élevé de soutiens, sans pour autant disposer des votes favorables suffisants pour se faire élire.

Macky Sall obtient lors du deuxième *straw poll* un score strictement identique au premier (six oui, deux abstentions et sept non), ne parvenant pas à réduire les votes négatifs. Olara Otunnu, l'autre candidat africain pour le poste, améliore significativement son score en passant de deux à cinq votes favorables, mais toujours avec cinq votes négatifs. Macky Sall et Olara Otunnu restent en dessous du seuil minimum de neuf votes favorables pour espérer être élu. D'ailleurs, dans ce deuxième *straw poll*, aucun des candidats ne réunit suffisamment de voix favorables. La campagne pour la sélection du prochain SGNU est donc encore ouverte, et plus incertaine que depuis le scrutin du 30 juillet 2026.

Les États africains à l'AGNU en août 2026

Quatre résolutions ont été adoptées en août 2026 à l'AGNU, dont l'une au consensus. Toutes les résolutions ont été discutées le 31 août, à l'occasion de deux réunions plénières de l'AGNU.

Le Burkina Faso, le Burundi, les Comores, le Congo, Djibouti, l'Érythrée, l'Eswatini, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Libéria, le Malawi, le Nigeria, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, et le Soudan du Sud, soit 18 États africains, n'ont pris part à aucun vote de l'AGNU en août 2026. Sur les trois résolutions mises au vote, les États africains, qui représentent environ un quart des membres de l'AGNU, ont à chaque fois compté pour au moins la moitié des non-votes à l'échelle mondiale. Parallèlement, alors que les résolutions du mois d'août 2026 ont recueilli en moyenne près de 75 % de votes favorables, les 54 États africains ne les ont soutenues qu'à hauteur de 18 % en moyenne.

La résolution 80/300 instaure une journée internationale « pour une planète plus verte ». La résolution 80/301, sur l'instauration d'une journée internationale d'hommages aux femmes engagées dans la recherche de personnes disparues, est la seule du mois d'août 2026 à avoir été adoptée sans vote, notamment parce que la délégation des États-Unis ne s'y est pas opposée. Cette résolution est aussi la première portée à l'AGNU par la représentation de la Syrie depuis le renversement de Bachar Al Assad en décembre 2024.

La résolution 80/302 consacre une journée internationale à une intelligence artificielle « sûre, sécurisée et digne de confiance », qui sera célébrée le 31 août de chaque année.

Enfin la résolution 80/303 invite à renforcer la participation des peuples autochtones dans les négociations multilatérales lorsqu'ils sont concernés par ces discussions. La moitié des six abstentions à ce texte est africaine : Éthiopie, Ouganda, Tanzanie (en plus de l'Iran, de la Turquie et de la Nouvelle-Zélande). L'argument mis en avant étant la crainte d'une diminution de la souveraineté des États. Le leadership de la Namibie, aux côtés des Bahamas, a été reconnu dans le parrainage de la résolution 80/303 et dans l'obtention d'une position largement favorable (72 % de votes oui).

En plus de ces quatre résolutions, l'AGNU a célébré la journée internationale contre les essais nucléaires, le 31 août. À cette occasion, le Burundi (également à la tête de l'Union africaine) s'est exprimé au nom du groupe des États africains. Le représentant du Burundi a rappelé l'opposition du continent à la tenue d'essais nucléaires, pour leur coût humain et environnemental. Il a décrit en outre l'implication de l'Afrique dans l'établissement d'une zone exempte d'essais nucléaires, notamment depuis la signature du traité de Pelindaba en 1996.

Les représentants du Maroc, du Nigeria, de la Tunisie, de la Namibie et du Zimbabwe se sont également exprimés à l'occasion de cette commémoration. Tous ont rappelé que la 11^e conférence sur le Traité de non-prolifération, en mai 2026, s'était

de nouveau terminée sans l'adoption d'un texte (bulletins n° 8 et n° 9). Ils ont également déploré la croissance des arsenaux nucléaires et le retour des essais nucléaires réels dans le monde, dans un contexte de fortes tensions géopolitiques.

Le *Bulletin du Multilatéralisme* est une publication mensuelle en accès libre, produite par l'axe de recherche « Afrique et relations internationales » du LASPAD. Chaque numéro propose une synthèse de l'actualité des acteurs africains dans les institutions multilatérales, en particulier via une veille des votes aux Nations unies.

Équipe éditoriale pour ce numéro :

Direction scientifique : Ayrton Aubry

Cartographie : Moustapha Ngom

Production éditoriale : Mouhamed K. Amoussa

Relecture : Mamadou Lamine Diandy

Légende de l'image de couverture : Olara Otunnu, candidat au poste de Secrétaire général de l'ONU, marche en direction du pupitre pour conférence de presse, le 19 août 2026, New York, États-Unis, Mark Garten, identifiant unique : UN71148586.

Bulletin du multilatéralisme :

Numéro 12

Août 2026

Périodicité : un numéro mensuel

Le bulletin du multilatéralisme est un bulletin en libre accès distribué selon les termes de la licence d'attribution Creative Commons Attribution Non-Commerciale (CC BY-NC 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>). Cette licence autorise l'utilisation, la distribution et la reproduction sur tout support, sauf à des fins commerciales, à condition que l'œuvre originale soit correctement citée.